

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 54 (1962)
Heft: 7-8

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

54^e année

Juillet/Août 1962

N° 7/8

Une recommandation internationale du travail en faveur de l'objectif social des 40 heures

Par Jean Möri

Il s'en passe des événements à la Conférence internationale du travail, durant les vingt-deux jours de juin réservés au Parlement mondial du travail, qui siège, comme on sait, au Palais des Nations à Genève.

A la veille de l'ouverture officielle de la conférence déjà, les groupes se réunissent. Ils ont à s'organiser d'abord. Un représentant du directeur général du BIT préside cette réunion officieuse.

Dans le groupe ouvrier, ce représentant est le chef du Service des relations ouvrières, Ernest Bell, ancien fonctionnaire du Trades Union Congress de Grande-Bretagne, qui assume depuis quelques années cette fonction importante du pouvoir exécutif de l'OIT. C'est lui par conséquent qui officie quand il s'agit de procéder à l'élection du président du groupe. Le délégué des travailleurs suisses est alors assis sagement entre ses amis Antoine Krier, du Luxembourg, et Robert Bothereau, de la CGTFO, quand il sursaute intérieurement en entendant son nom présenté par un de ses collègues.

« Cette candidature est-elle approuvée ? » demande le représentant du directeur général. « Oui », répondent timidement d'autres délégués, tandis que des mains se lèvent. « Y a-t-il d'autres candidatures ? » Il n'y en a pas. Alors Ernest Bell proclame gravement le résultat du vote : « Le délégué des travailleurs de Suisse est désigné président du groupe ouvrier de la Conférence internationale du travail » pour la deuxième fois. Rougissant de confusion, le Suisse monte s'installer au siège du président, salué par une ovation bien sympathique des quelque trois cents délégués et conseillers techniques de toutes races et de toutes couleurs qui représentent à cette Conférence internationale du travail les organisations syndicales de toutes tendances du monde entier.

Conduire un tel organe n'est pas une sinécure. Surtout après l'expérience concluante d'un prédécesseur tel que sir Alfred Roberts